

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2021)
Heft: [1]: Numéro Thématique 1

Artikel: Pourquoi le F-35? Et pourquoi pas?
Autor: Wicht, Bernard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-977735>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Air2030

Pourquoi le F-35? Et pourquoi pas?

Bernard Wicht

Politologue et écrivain

Le Conseil fédéral suisse a donc choisi de rééquiper l'armée suisse avec l'avion F-35. Deux commentaires dominent quant à cette décision :

- c'est un camouflet à l'adresse de l'Union Européenne (UE) ;
- le F-35 est un avion très critiqué depuis plusieurs années. Le Conseil fédéral aurait-il donc « tout faux » ?

S'agissant de l'Union Européenne, le choix de l'appareil américain indisposerait encore plus Bruxelles suite à l'abandon de l'Accord-cadre. Ceci nous empêcherait de rétablir de bonnes relations avec nos partenaires européens. Il faut donc immédiatement se demander ce que l'UE a fait pour la Suisse depuis les années 2000. La réponse est assez aisée : des sanctions et des exclusions à chaque fois que les Suisses et les Suisse ont voté dans un sens ne convenant pas à la hiérarchie bruxelloise. Paradoxalement toutefois, la Commission Européenne invoque systématiquement l'argument « démocratie » pour justifier ses sanctions vis-à-vis de la Russie et de la Biélorussie. C'est d'autant plus paradoxal que notre pays fournit quotidiennement un emploi à plusieurs centaines de milliers de travailleurs européens et que, de son côté, la Banque Nationale Suisse a acheté cette année pour plus de 350milliards d'euros afin d'éviter la dégringolade de cette monnaie, c'est-à-dire un montant équivalent à la moitié du PIB de la Suisse. En contrepartie, notre pays est exclu du programme de recherche européen HORIZON (alors que le Royaume-Uni du Brexit y a accès). Nous sommes également exclus du programme d'éducation-formation ERASMUS (auquel cependant la Turquie et l'Ukraine peuvent participer). Dans ces conditions unilatéralement en faveur de l'UE et en défaveur de la Suisse, il faut donc se demander pour quel motif politique ou géopolitique le Conseil fédéral aurait dû choisir un avion européen.

Venons-en au F-35A. Il est parfaitement exact que sa technologie a fait l'objet de critiques. En revanche, et le fait n'a jamais été mentionné jusqu'à maintenant, l'acquisition de cet avion par Israël (une première tranche de 50

Le F-35 A présenté aux journalistes à Payerne. Il est armé d'un canon de 20 mm M61 -le même que celui du F/A-18 C/D ainsi que deux missiles air-air AIM-9X à courte portée au bout des ailes. Des missiles à moyenne portée AIM-120 *Scorpion* (AMRAAM) peuvent être emportés en soute ainsi que sous la voilure.

exemplaires suivi d'une deuxième de 25) a provoqué un véritable séisme géopolitique au Proche- et Moyen-Orient conduisant d'abord la Turquie à se procurer le système anti-aérien russe S-400 pour se prémunir d'éventuels raids des F 35A israéliens. Suite à cet achat, Israël use alors de toute son influence pour réussir à exclure la Turquie du programme F-35. Ensuite, lesdits appareils israéliens réussissent un aller-retour indétecté vers l'Iran. La nouvelle une fois connue à Téhéran provoque le limogeage du chef des Forces aériennes ainsi que celui du commandant du Corps des Gardiens de la Révolution. Enfin, c'est au tour des Emirats Arabes Unis de chercher à acquérir le F-35 et, selon toute vraisemblance, la reconnaissance d'Israël et la régularisation des relations diplomatiques entre ces deux pays ont été le prix à payer pour obtenir l'accord des Etats-Unis pour cette achat. En d'autres termes, le F-35 est ce qu'on peut appeler un *game changer* dans une région où la compétition stratégique est très élevée. Là, il y a vraiment une dimension géopolitique liée à l'acquisition de cet appareil ! Ceci contredit les critiques formulées et met au contraire en évidence la dimension particulièrement dissuasive de l'avion américain. Il ressort donc de cette première analyse que le Conseil fédéral a, semble-t-il, fait le bon choix !

B. W.



P.S.º: Après la parution de cet article dans l'Antipresse 292, j'ai poursuivi mes investigations et suis tombé sur deux informations qui confirment les propos ci-dessus et la valeur de l'appareil américain. Il s'agit d'abord de l'Allemagne: en 2020, la Luftwaffe a demandé à Lockheed Martin des informations classifiées sur le F-35 en vue du remplacement de sa flotte de chasseurs à l'horizon 2025-2035 (Reuters 17.5.2020). Auparavant en 2017 déjà, l'Inspecteur de la Luftwaffe, le très expérimenté général Karl Müllner, avait déclaré que le F-35 était l'option la plus adaptée pour les forces aériennes allemandes (Reuters 8.11.2017). Suite à cette déclaration, il a été limogé par la Ministre de la défense de l'époque, Ursula von der Leyen, parce que sa déclaration allait à l'encontre des intérêts commerciaux d'Airbus producteur de l'Eurofighter (n-tv 16.3.2018).

La seconde information concerne le projet de futur avion européen de 5^e génération destiné à remplacer les *Rafales* et les Eurofighter à l'horizon 2040. Ces derniers appareils étant, rappelons-le, de 4^e génération. Là aussi, le F-35 montre qu'il a une génération d'avance sur ses concurrents actuels – le futur avion européen de 5^e génération se trouvant encore sur les planches à dessin (SCAF: système de combat aérien futur). Pour une entrée en service en 2030 (dans 9 ans), par conséquent le choix du F-35 s'avère non seulement cohérent, mais bien planifié puisqu'à cette date, le futur avion européen n'en sera (au mieux) qu'au stade du prototype et que les *Rafales* et Eurofighters seront déjà technologiquement dépassés.

B. W.

Sources: Wikipedia | timesofisrael.com | besacenter.org | cnbc.com

Ci-dessus : Deux vues permettant de voir un des quatre F-35A de l'US Air Force présentés en Suisse.

Ci-dessous : Un F-35 B équipé de rails pour les missiles air-air AIM-9X Sidewinder en bout d'ailes. Les deux soutes ventrales permettent d'emporter des armements air-air ou air-sol.

